

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI
ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES



SP
4/5 classe par
comité

PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'OUVERTURE DES CANDIDATURES RECUES POUR LE POSTE DE POINT FOCAL REGIONAL DU PAPEJF

L'an 2015 et le vendredi 10 avril à 09 heures 45 minutes précises, la réunion du comité de sélection d'un Point Focal Régional s'est tenue dans les locaux du PAPEJF.

La réunion a pour objet l'ouverture des plis reçus suite à l'Appel à candidatures lancé dans le quotidien « Le SOLEIL » du 13 mars 2015.

Elle a permis aux membres du comité de procéder à une analyse de la composition des dossiers soumis par les candidats pour voir leur degré de recevabilité par rapport à l'Appel à candidatures.

Les dossiers reçus, à la date du 25 mars 2015 (date limite de dépôt indiquée sur l'avis et le cachet de la poste faisant foi), au nombre de onze (11) sont ceux de :

1. Makhtar GUEYE ;
2. Babacar DIEYE ;
3. Maïmouna GUEYE ;
4. Djibril BA
5. Basile KANTOUSSAN
6. Abib CAMARA
7. El Hadji Massamba Yaly THIAM
8. Serigne Babacar GAYE
9. Ibrahima Cissé DIOP
10. Babacar THIAW et
11. Mass NDIAYE.

Le comité de sélection est composé de :

- M. Khalifa Ababacar DIA, Conseiller Technique n° 1/MJECC, Président du Comité ;
- Mme Awa WADE SOW, Cellule de Suivi Opérationnel du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance ;
- M. Moustapha CISSE, Coordonnateur du PAPEJF ;
- Mme Aminata FALL, Responsable Administrative et Financière du PAPEJF, en charge d'assurer le secrétariat du recrutement et
- M. El Hadji Malick DIOUF, représentant de la Direction de la Formation Professionnelle et Technique s'étant présenté après la réunion a fait l'objet d'un résumé de la réunion en vue de sa participation à l'évaluation des dossiers des candidats retenus.

Après le mot d'ouverture de Monsieur DIA, les remerciements de M. CISSE aux membres du Comité et les appréciations de Mme SOW sur l'implication de la CSO/MFFE dans les activités du PAPEJF, il a été ressorti l'importance et l'urgence du recrutement de ce personnel qui doit faire l'objet d'un traitement diligent.

A la fin de l'ouverture et de l'analyse, il est ressorti que sur les 11 dossiers reçus :

- Les quatre (04) dossiers suivants sont complets :
 - ❖ Babacar DIEYE ;
 - ❖ Maïmouna GUEYE ;
 - ❖ Abib CAMARA et
 - ❖ Babacar THIAW.

- Les sept (07) dossiers ci-après sont incomplets :
 - ❖ Makhtar GUEYE ;
 - ❖ Djibril BA ;
 - ❖ Basile KANTOUSSAN ;
 - ❖ El Hadji Massamba Yaly THIAM ;
 - ❖ Serigne Babacar GAYE ;
 - ❖ Ibrahima Cissé DIOP et
 - ❖ Mass NDIAYE.

Au vu du nombre faible de dossiers recevables, le comité a décidé à l'unanimité d'appliquer des dérogations qui portent sur les éléments ci-après :

- Le dossier qui comporte des photocopies légalisées de diplômes et un casier judiciaire et non un certificat de bonne vie et mœurs et
- Les dossiers qui comportent des photocopies légalisées de diplômes et attestations mais pas de certificat de bonne vie et mœurs.

Toutefois, toutes ces pièces administratives seront requises avant la signature du contrat entre le PAPEJF et le candidat retenu.

A cet effet, les quatre (04) candidats suivants ont été repêchés :

- ❖ Basile KANTOUSSAN ;
- ❖ El Hadji Massamba Yaly THIAM ;
- ❖ Ibrahima Cissé DIOP et
- ❖ Mass NDIAYE.

Aussi, les trois (03) candidats ci-après non pas été retenus :

- ❖ Makhtar GUEYE ;
- ❖ Djibril BA et
- ❖ Serigne Babacar GAYE.

Ainsi, il a été arrêté que :

- le même comité sera reconduit pour l'évaluation des dossiers des huit (08) candidats retenus ;

- les dossiers de candidatures doivent parvenir aux membres dudit comité au plus tard le vendredi 10 avril 2015 à 17 heures ;
- les résultats de l'évaluation des dossiers parviendront au PAPEJF le mardi 14 avril 2015 à 12 heures et
- les candidats présélectionnés recevront une convocation le mardi 14 avril 2015 et
- les entretiens se tiendront le vendredi 17 avril 2015 à partir de 09 heures 00 minutes dans les locaux du PAPEJF.

Après le mot de clôture du Président du comité, la séance est levée à 10 heures 45 minutes.

Fait à Dakar le 10 avril 2015

- M. Khalifa Ababacar DIA, Président du Comité

- Mme Awa WADE SOW, Membre

- M. Moustapha CISSE, Membre

- Mme Aminata FALL, Rapporteur